



# Amis de la Jeunesse d'Adamville



## Chalet de La Baume (74) : réservation, annulation

### CONDITIONS DE RESERVATION

L'AJA met à disposition de ses adhérents 4 appartements dans son chalet de La Baume (74).

L'adhésion est obligatoire (validité une année) et peut se faire au moment de la réservation.

#### Pour réserver :

1. Pré-réservation de l'appartement et choix de la période d'occupation sur le formulaire complété en ligne : vous recevez aussitôt un accusé de réception automatique,
2. L'AJA renvoie un mail de confirmation de la disponibilité et du cout du séjour le plus souvent sous 48 heures ouvrables,
3. La réservation est effective à réception d'une quote-part de 20%,
4. L'occupation de l'appartement est soumise au versement du solde au plus tard 3 jours avant le début du séjour.

**Le tarif d'occupation** des appartements est indépendant du nombre d'hôtes mais varie en fonction de la période hivernale, estivale ou autre (Voir page Tarifs et disponibilité)

En général les réservations se font de samedi 14 h à samedi 12 h. Le décompte des nuitées pour une semaine est de 7 ou de 14 pour deux semaines (etc.), et le prix affiché correspond bien au tarif de la semaine, le tarif par nuit en est la moyenne (voir ci-dessous)

À partir de	
<b>€28.57</b>	
Par nuit	
2 Mai 2020	<input type="checkbox"/>
9 Mai 2020	<input type="checkbox"/>
1 Adultes	▲▼
0 Enfants	▲▼
Nuit(s) x 7	€200
<b>Total</b>	<b>€200</b>
Réserver	

Réservation 1 semaine

À partir de	
<b>€31.11</b>	
Par nuit	
2 Mai 2020	<input type="checkbox"/>
11 Mai 2020	<input type="checkbox"/>
1 Adultes	▲▼
0 Enfants	▲▼
Nuit(s) x 9	€280
<b>Total</b>	<b>€280</b>
Réserver	

Réservation 9 jours.

Lorsque les périodes sont raccourcies ou allongées, le tarif tient compte du nombre réel de nuitées (par exemple pour 9 jours soit 1 semaine complète et deux jours =  $200 + (2 \times 40) = 280$ , voir ci-dessus).

Le cout du séjour en période estivale est dégressif en fonction du nombre de semaine et sera calculé par l'AJA lors de l'envoi du mail de confirmation.

**Les frais directs** liés à l'occupation (chauffage et éclairage), seront réglés sur place, selon le relevé du compteur électrique individuel.

**La mise à disposition** de l'appartement est prévue pour un nombre maximum d'occupants qu'il convient de ne pas dépasser.

Les draps, le linge de maison et de toilette doivent être apportés. Pour des raisons d'hygiène, les protections jetables, fournies gracieusement, doivent être mises en place sur les couchages utilisés.

Pendant votre séjour, il est demandé de respecter la propreté de l'ensemble des locaux et du voisinage ainsi que le calme du lieu.

Le chalet est géré à l'année par un résident (appartement Colchique) qui vous apportera l'aide dont vous pourriez avoir besoin.

L'ensemble du bureau de l'association AJA vous souhaite un bon et agréable séjour en Haute Savoie.

---

## CONDITIONS D'ANULATION

L'AJA se réserve le droit d'annuler la réservation en cas de non-versement de la quote-part ou du solde, de non-respect de la bonne tenue du chalet, ou pour tout motif légitime entraînant l'indisponibilité de l'appartement. Dans ce dernier cas, si c'est possible, l'AJA proposera un autre appartement de même capacité.

L'adhérent à la possibilité d'annuler son séjour pour motif légitime et sera remboursé des sommes versées (hors adhésion). L'AJA se réserve le droit, en cas d'occupation de l'appartement, de déduire les charges d'électricité et le prorata du temps passé au chalet.

L'AJA est à l'écoute de ses adhérents et s'efforce de rendre leur séjour le plus agréable possible.

---

[Page précédente](#)